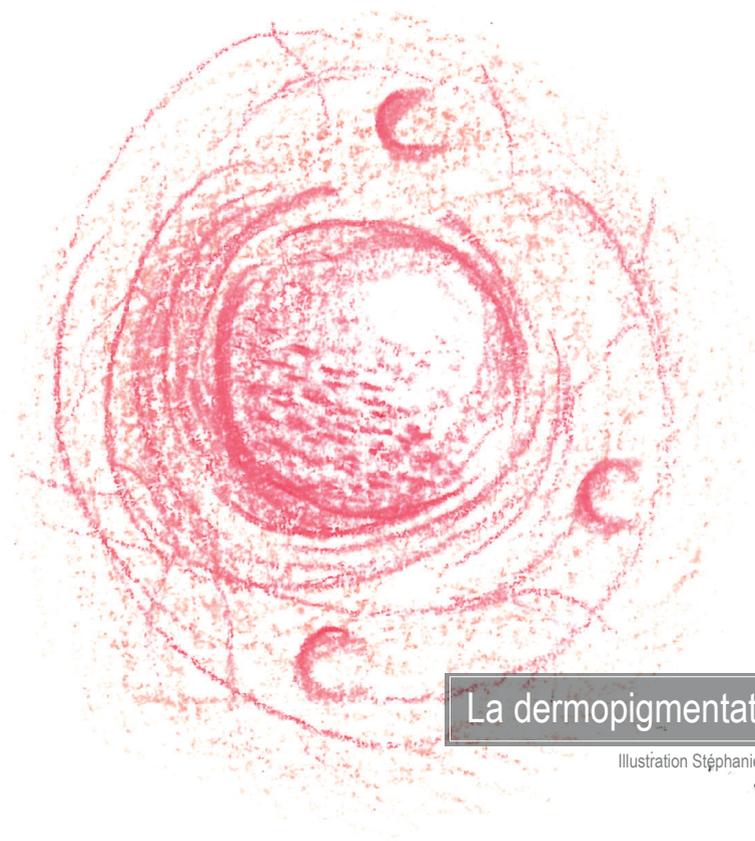


RECONSTRUCTION MAMMAIRE



La dermopigmentation

Illustration Stéphanie Mesnard

Institut **Godinot**

unicancer Reims en Champagne

Institut Godinot - 1 rue du Général Kœnig - 51726 Reims Cedex

www.institutgodinot.fr

La dermopigmentation, qu'est-ce que c'est ?

Dernière étape de la reconstruction mammaire, la dermopigmentation consiste en l'introduction de pigments dans la couche superficielle de la peau (épiderme) et permet de redonner au sein un aspect plus naturel.

Cette technique est proche d'une technique de tatouage classique mais celle-ci utilise des pigments compatibles avec les traitements des cancers du sein qui sont soumis aux normes européennes.

Utilisée notamment dans le domaine médical pour une reconstruction de l'aréole mammaire et du mamelon, on parle alors de tatouage 3D.

Cette technique peut également servir pour masquer des cicatrices.

Selon, le choix de la patiente, le rendu sera permanent ou semi-permanent à des fins réparatrices ou purement esthétiques.

LA TECHNIQUE

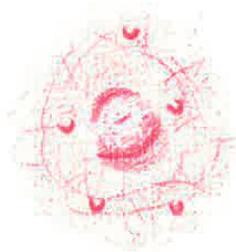
La dermopigmentation est réalisée à l'aide d'un dermographe et de 2 types d'aiguille stériles et à usage unique.

Des pigments stériles et de natures minérale ou organique sont utilisés et certifiés ISO 9001, ISO 22716 (BPF) et EN ISO 13485 par un organisme français.

La teinte des pigments est choisie en fonction de la couleur de la peau et en collaboration avec la patiente ou le patient.



Un dessin préparatoire est réalisé avec la patiente par l'IBODE, en voici quelques exemples :



À qui est destinée la dermopigmentation ?

Aux femmes et aux hommes qui ont subi une chirurgie mammaire et qui souhaitent reconstruire leur image corporelle.

Pour les personnes mineures, l'accord des deux parents est requis. Cet acte est pris en charge à 100%.

DÉROULEMENT



Une fois votre décision prise d'avoir recours à la dermopigmentation, l'infirmière vous contacte par téléphone pour fixer un RDV.

Lors de cet entretien, l'infirmière vous fournit toutes les explications nécessaires sur le déroulé de l'acte, vous pourrez lui poser toutes les questions que vous avez, c'est l'occasion de créer un premier contact.



À l'Institut Godinot, cet acte est réalisé en salle de consultation par une infirmière de bloc opératoire (IBODE), ayant suivi une formation obligatoire (hygiène et salubrité), sous la délégation des chirurgiens.

La dermopigmentation peut s'effectuer au bloc opératoire conjointement avec le chirurgien en cas de geste associé.



La couleur de la pigmentation évolue, elle sera plus foncée le jour de la réalisation. Elle s'éclaircit de 30% ou plus après la cicatrisation. 6 à 8 semaines après, une retouche est nécessaire pour parfaire le résultat.

Afin d'anticiper, le second RDV sera pris lors de la 1^{ère} séance.

CONTRE-INDICATIONS

Pas de grossesse,
ni d'allaitement en cours

—
Pas d'aspirine,
ni d'anticoagulant 5 jours
avant l'acte

—
Pas d'alcool,
ni de stupéfiant 24h
avant l'acte

Coller
le patch d'emla
minimum 1h
avant l'acte



Les jours qui suivent la dermopigmentation :

Le pansement : Il est à changer une fois par jour, après la douche, pendant 8 à 10 jours. A l'issue de cette période, continuez d'hydrater la zone tatouée avec de la crème corporelle, de l'huile végétale... le but est que la peau soit toujours hydratée jusqu'à cicatrisation complète.

La cicatrisation est effective entre 10 et 15 jours, cela dépend de votre type de peau.

La douche : Laissez couler l'eau sur la zone tatouée sans frotter, ni savonner. Ne surtout pas frotter avec la serviette pour vous sécher. Vous pouvez également utiliser le sèche-cheveux. Ne pas prendre de bain tant que la cicatrisation n'est pas complète.

Les activités : Vous pouvez continuer vos activités quotidiennes sans aucune restriction, cependant, il ne faudra pas vous exposer au soleil, pas de natation, hammam, sauna jusqu'à cicatrisation complète.

EFFETS INDÉSIRABLES

Plusieurs réactions sont possibles : rougeurs, œdèmes, sensibilité de la peau et des démangeaisons sur et autour de la zone tatouée.

Ces réactions sont passagères et disparaissent au bout de quelques jours.

En cas de besoin, question ou autre, n'hésitez pas à nous contacter au **03.26.50.44.91**

Par mail
stephanie.mesnard@reims.unicancer.fr